



OLIVIER PIRET-GERARD

Lawyer – Senior Associate
Spécialisé en:

- Droit bancaire
- Droit financier

+32 (0)2 234 67 10

opiretgerard@monardlaw.be

Let's connect on LinkedIn

Olivier Piret-Gérard est titulaire d'un master en droit de l'Université Libre de Bruxelles (2013) ainsi que d'un master complémentaire en droit international des affaires de la même institution (2014).

Olivier est membre de l'Ordre français des avocats du barreau de Bruxelles depuis septembre 2014. Il s'occupe principalement de questions bancaires et financières et assiste ses clients, tant au niveau du conseil que du contentieux dans ces matières.

Il est assistant à l'Université Libre de Bruxelles dans les matières du droit civil (BA1) et du Droit international des affaires (MA2).

Il a remporté le Prix Janson en 2017, qui est décerné au meilleur jeune plaideur du Barreau de Bruxelles.

ETUDES & FORMATION

2008 – 2011 Bachelier en droit, ULB

2011 – 2013 Master en droit (Distinction MA1 & MA2), ULB, finalité droit privé

2013 – 2014 L.L.M en droit international des affaires, Distinction, ULB

EXPERIENCE DE TRAVAIL

2014 – 2017 Avocat stagiaire, Célès association d'avocats

2017 - 2023 Avocat - Collaborateur au sein de l'équipe Banque & Finance, Buyle Legal

PUBLICATIONS

2022

J-P BUYLE, O. PIRET-GERARD, “service bancaire universel: les oubliés du numérique », Liber Amicorum Xavier Thunis, Bruxelles, Larcier, 2022

J-P BUYLE, O. PIRET-GERARD, “Le secret professionnel de l’avocat à l’épreuve de la législation anti-blanchiment”, in Revue International du Patrimoine, n°2, Luxembourg, Legitech, p. 31.

2019

J-P BUYLE, O. PIRET-GERARD, «La notion de soupçon dans la législation anti blanchiment», in Liberté (l)Egalité, Humanité, Mélanges offerts à Jean Spreutels, Bruxelles, Larcier, 2019